



Occitanie

le 06 mai 2020

Déclaration liminaire du CTSD du 06 mai 2020

Monsieur le président,

Nous sommes réunis ce jour pour la finalisation du Plan de la Reprise d'Activité faisant suite au Plan de Continuité d'Activité du Covid- 19

Cette petite « ***grippette*** » du début d'année qui amusait nos dirigeants et qui poussait même le Président de la République à nous engager à aller au théâtre en février, n'amuse plus personne aujourd'hui

Cette pandémie mortelle a endeuillé de très nombreuses familles et a plongé l'ensemble de la population dans une profonde anxiété. La douane n'a pas été épargnée, loin s'en faut, et ***l'UNSA Douanes*** apporte son soutien à toutes les familles de nos collègues touchés.

Ce tsunami était donc prévisible, mais pas pour tous, en tout cas imprévisible pour nos dirigeants

C'est ainsi que la seule vraie réponse apportée a été le confinement généralisé pour pallier le manque de moyens. Dans ce cadre, notre hiérarchie n'a pris attache auprès des OS que pour des échanges de pure forme !

Des plans de continuité d'activité sont sortis du chapeau sans concertation aucune et avec peu d'explications, ce qui a interpellé les organisations syndicales et les personnels. La majorité des agents s'est retrouvée confinée chez elle, en ayant seulement comme réponse à ces interrogations : **vous serez informé en temps voulu !** Réponse un peu maigre qui dénote un flottement certain

Confiants néanmoins dans les décisions qui seraient prises pour défendre leurs intérêts, les agents s'aperçoivent maintenant que les règles sont établies après coup afin de leur imposer une suppression de jours ARTT ou de congé. Comment ne pas comprendre le mécontentement des personnels face à cette situation injuste et violente ?

p. 1 **UNSA Douanes**

6 rue Louise Weiss – Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 – 75703 PARIS CEDEX 13

Local DG : 07.66.32.18.59

Site Internet : www.unsadouanes.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/UNSA Douanes>

Twitter : <https://twitter.com/#!/UNSA Douanes>

Alors ? Qu'attendre de nos échanges aujourd'hui ? L'élaboration d'une vraie stratégie de sortie de crise ? La prise en compte des réactions syndicales ? La période nous a appris à ne plus nous faire aucune illusion. Vous agissez en disciple des directives ministérielles qui, de toute façon, ne vous laissent aucune véritable marge de manœuvre.

La semaine dernière et avant demain, le Premier ministre a exposé le plan de déconfinement national. Un plan dont nous avons bien compris qu'il était essentiellement tourné vers le retour au travail du plus grand nombre et donc des douaniers. Il faut, pour cela, les libérer de leurs enfants les plus jeunes, qu'ils n'auront plus à garder au moyen de réouverture des crèches et d'écoles primaires voire secondaires. *Le sacro-saint PIB étant l'objet du crédo du Premier ministre.*

Mais nous avons entendu beaucoup d'incantations encore une fois : « *d'après les observations qui pourraient évoluer* », « *en fonction d'analyses chiffrées qui pourraient remettre en cause le confinement* » etc

Il vous reste maints problèmes pratiques à régler avant un redémarrage.

Nous retenons vos consignes de la mi-mars : **pas de matériel de protection = pas de mise en œuvre de contrôle**. Cette consigne de bon sens ne pourra s'arrêter le 11 mai, le 2 juin, le 24 juillet, où pourquoi pas jusqu'au 31 décembre. Elle devra même se généraliser et ce pour tous les métiers de la douane : **pas de protection = pas de contact !**

Les stocks annoncés par la DG de matériels de protection, ne nous seront pas suffisants si une remontée en puissance de l'activité est impulsée, au milieu de facteurs exogènes dus à la remise en route des activités dans le pays. Et que dire des procès d'intentions faits à nos collègues lors des opérations de dédouanements que les médias relaient d'une façon honteuse.

Nous n'irons pas plus loin car vous le savez depuis le coup bas de l'ordonnance du 15 avril, l'UNSA Douanes a décidé de n'assister aux réunions qu'en observatrice, sans participation au débat. Nous n'en perdrons pas pour autant notre sens critique, loin de là !

Cette **ordonnance scélérate sur le retrait de nos jours ARTT et de congé**, sans aucune concertation avec les organisations syndicales, **est méprisante pour le personnel**. Des hauts fonctionnaires ont réfléchi et organisé seuls ces retraits (**vols de jours**). Ils ont également su vendre médiatiquement par tous les moyens de communication les primes. Nous serons vigilants pour dénoncer ces répartitions, faites **hors, de tout dialogue social**

Nos gouvernants et nos décideurs ne manquent pas de toupet en appelant les organisations syndicales, à l'aide pour la (reprise). Nos dirigeants se glorifient à longueur de temps d'un dialogue social qui, dans les faits, n'a jamais véritablement existé. **Souvenons-nous du dernier conflit douanier en 2019, du système des mutations désintégré en quelques semaines ou encore du passage en force d'une réforme des retraites très injuste**

C'est pour tout cela que l'UNSA Douanes ne fournira aucune contribution orale ou écrite en réponse aux sollicitations dont elle est l'objet. L'UNSA Douanes ne veut pas que des propos syndicaux puissent ensuite aller à l'encontre de l'ensemble du personnel douanier

La santé des douaniers ne doit pas faire l'objet de compromis.

p. 2 **UNSA Douanes**

6 rue Louise Weiss – Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 – 75703 PARIS CEDEX 13

Local DG : 07.66.32.18.59

Site Internet : www.unsadouanes.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/UNSA Douanes>

Twitter : <https://twitter.com/#!/UNSA Douanes>